



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56620>

Département(s) de publication : **06, 83**

Annonce n° **24-56620**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cannes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public balnéaire pour l'exploitation du lot de plage artificielle C1 (actuelle plage du Majestic)

Description : L'objet de la présente procédure concerne la gestion par voie de convention de concession de service public d'un lot de plage artificielle d'une superficie de 2910 m² dont 571 m² de ponton et 425 m² de locaux sous-encorbellement. Le délégataire aura à sa charge la réalisation des investissements nécessaires au fonctionnement du service, notamment l'entretien et la maintenance de l'établissement balnéaire en structure démontable. Il gèrera le service à ses risques et périls et sera rémunéré sur les résultats d'exploitation. Le délégataire versera à la Commune une redevance annuelle composée d'une partie fixe égale à 64,25 EUR du mètre carré, révisée annuellement, par application de la variation annuelle de l'indice TP07b, et d'une partie variable égale à un pourcentage du chiffre d'affaires H.T., proposé par chaque candidat, dans le cadre de la présente consultation, ne pouvant être inférieur à 0.5%.

Identifiant de la procédure : 8b38ba33-ccd2-4ed3-84dc-35563e4c6cd8

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Code général des collectivités territoriales (CGCT) - Articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1
Code de la commande publique (CCP) - Articles L.1121-1 et suivants, L.3111-1 et suivants, R.3111-1 et suivants

2.1.6 Motifs d'exclusion

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

État de cessation d'activités :

Faillite :

Insolvabilité :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Paiement d'impôts et taxes :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Fraude :

Participation à une organisation criminelle :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Corruption :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot de plage artificielle C1 (actuelle plage du Majestic)

Description : Lot de plage artificielle, situé sur le boulevard de la Croisette, d'une superficie de 2 910 m², dont 571 m² de ponton et 425 m² de locaux sous-encorbellement. Le candidat devra

proposer un service public balnéaire, à savoir la location de matériels balnéaires, entretien et nettoyage de la plage, surveillance de la baignade, remisage du matériel, animation de la plage (manifestations, évènementiel, etc.), et la restauration. Toute autre activité commerciale sur le lot délégué est interdite.

Identifiant interne : DSP LOT DE PLAGES ARTIFICIELLES C1 - CROISETTE MAJESTIC

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

Options :

Description des options : Il ne s'agit pas d'une concession renouvelable.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Boulevard de la Croisette

Ville : Cannes

Code postal : 06400

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 09/11/2024

Date de fin : 31/12/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 25,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.8 Critères d'accessibilité

Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées sont appliqués

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Les critères de sélection sont énoncés dans les documents de la consultation.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères d'attribution de la délégation de service public balnéaire applicables à cette procédure sont énoncés dans le règlement de la consultation consultable et téléchargeable à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr,

Canal de communication ad hoc :

Nom : Les documents de la consultation sont disponibles et téléchargeables gratuitement en accès direct non restreint et complet dans les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

URL : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Description de la garantie financière : Cf. règlement et autres documents de la consultation

Date limite de réception des offres : 01/07/2024 à 17:00

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit jusqu'à la signature du contrat (articles L.551-1 et suivants du Code de Justice administrative). Un référé contractuel (articles L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), peut être introduit une fois le contrat conclu dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat à défaut de publication de cet avis (article R.551-7 du Code de Justice Administrative). Un recours de pleine juridiction peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées suite à la signature du contrat. Instance chargée des procédures de recours:
Nom : Tribunal Administratif de Nice **Adresse :** 18 avenue des Fleurs CS 61039, 06050 Nice Cedex 1 **Tél :** 04 89 97 86 00 **Courrier :** greffe.ta-nice@juradm.fr **Adresse Internet :** <http://nice.tribunal-administratif.fr>

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cannes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cannes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cannes

Numéro d'enregistrement : 21060029200010

Adresse postale : Ville de Cannes HOTEL DE VILLE Place Bernard Cornut Gentile

Ville : Cannes cedex

Code postal : 06400

Pays : France

Adresse électronique : kevin.ollivier@ville-cannes.fr

Téléphone : 0489822163

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Ville : Nice

Code postal : 06050

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : 04 89 97 86 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 6be01ada-a4a0-4383-a49a-e97ea2130600-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7ed4e00a-9786-4bbd-9183-f282993343a5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/05/2024 à 15:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/05/2024